

FICHE D'INSCRIPTION

STAGE INTERNATIONAL DE DANSE DE PAU 2010
25 au 31 juillet 2010 inclus

PHOTO

I. INFORMATIONS GENERALES

(MERCI DE REMPLIR EN LETTRES MAJUSCULES D'IMPRIMERIE)

NOM.....PRÉNOM.....

DATE DE NAISSANCE..... NATIONALITE.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....

VILLE..... PAYS.....

TEL..... EMAIL.....

PORTABLE.....

ÉLEVE/ÉTUDIANT PROFESSEUR DANSEUR PRO

Nom de l'École ou de la Compagnie.....

Personne à contacter en cas d'urgence (Nom et téléphone)

Vous devez fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse

II. FORFAITS STAGE

Tarif stage 2010 (entourer le tarif)		
Adhésion Obligatoire (1)	30 € (moins de 18 ans) 40 € (18 ans et plus)	
Nombre de cours a la semaine	Tarif normal	TARIF REDUIT (2)
7	120 €	100 €
14	220 €	190 €
21	320 €	280 €
Illimité	390 €	320 €
Cours supplémentaire	20 €	
Carnet 5 cours	90 €	
Carnet 10 cours	170 €	
	STAGIAIRE	ACCOMPAGNATEUR (5)
Repas midi (3)	56 €	56 €
Hébergement (4)	260 € (Hôtel Continental) <input type="checkbox"/> Famille d'Accueil <input type="checkbox"/>	260 € (Hôtel Continental) <input type="checkbox"/>
TOTAL		

- (1) L'adhésion est obligatoire pour tout achat de forfait ou de carnet. Les participants qui achètent des cours à l'unité uniquement sont dispensés d'adhésion.
- (2) Valable pour toute inscription effectuée avant le 30 avril 2010 sur l'ensemble des forfaits, hors frais d'inscription, de repas et d'hébergement.
- (3) Le repas de midi comprend 1 entrée + 1 plat froid + 1 fromage + 1 dessert + Pain + Eau, sous la forme d'un plateau repas livré chaque midi par un traiteur de Pau.
- (4) Voir renseignements relatifs à l'hébergement sur notre site www.rezodanse.fr
- (5) Parent, ami, conjoint désirant bénéficier de la formule hébergement ou repas

III. DÉCLARATION

À SIGNER PAR TOUS LES STAGIAIRES OU LE RESPONSABLE LÉGAL POUR LES STAGIAIRES MINEURS

Je, soussigné(e)

Nom.....Prénom.....

Déclare avoir pris connaissance du règlement du stage consultable sur le site Internet www.rezodanse.fr et en approuver les textes

Le cas échéant autorise mon enfant,

Nom.....Prénom..... **à participer au stage**

International de Danse de Pau du 25 au 31 juillet 2010 inclus.

Fait à.....le.....

Signatures, précédées de la mention 'Lu et approuvé'

Des parents (pour les stagiaires mineurs)

Du stagiaire

IV. FICHE MEDICALE

ATTENTION !

A REMPLIR PAR LE STAGIAIRE OU PAR SON RESPONSABLE LEGAL

Le stagiaire suit-il un traitement médical ? OUI NON

Si oui lequel

?.....

Allergie à certains médicaments ? OUI NON

Si oui lesquelles

?.....

Autres renseignements importants :

.....

Vous devez fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse.

Nous vous recommandons de prendre une assurance responsabilité civile personnelle.

Je soussigné(e) (Nom du responsable légal pour les stagiaires mineurs)

STAGIAIRE MINEUR

Agissant comme parent ou tuteur de

.....

Autorise et accepte par la présente tout traitement médical et/ou dentaire, y compris une intervention chirurgicale nécessaire, au cas où le mineur cité ci avant aurait besoin d'un traitement médical et/ou dentaire quel qu'il soit, résultant d'un accident survenu dans le cadre du Stage de Danse.

J'accepte de ce fait de rembourser tous frais médicaux et hospitaliers que l'Association Rézodanse serait amenée à payer suite à un accident ou préjudice subi ou causé par mon enfant ou pupille.

J'engage ma responsabilité lorsque celle de mon enfant ou pupille est engagée.

STAGIAIRE MAJEUR

Autorise et accepte par la présente tout traitement médical et/ou dentaire, y compris une intervention chirurgicale nécessaire, dans le cas où j'aurais besoin d'un traitement médical et/ou dentaire quel qu'il soit, résultant d'un accident survenu dans le cadre du Stage de Danse.

J'accepte de ce fait de rembourser tous frais médicaux et hospitaliers que l'Association Rézodanse serait amenée à payer suite à un accident ou à un préjudice subi ou causé.

Fait àle.....

Signature

V. HEBERGEMENT (à ne remplir que par les stagiaires qui ont souscrit à la formule hébergement)

MINEURS HEBERGES A L'HOTEL CONTINENTAL

Les mineurs émancipés doivent joindre la photocopie du tribunal

Les accompagnateurs doivent se présenter aux organisateurs du stage avec le stagiaire qu'ils accompagnent lors de l'inscription

Un stagiaire ayant été placé sous la responsabilité des animateurs du stage ne pourra en aucun cas changer de formule d'hébergement en cours de stage

La prise en charge des mineurs par l'équipe d'encadrement sera effective dès l'arrivée du mineur sur les lieux du stage le 24 juillet après-midi ou le cas échéant dès son arrivée à l'Hôtel

Les mineurs ne pourront en aucun cas sortir de l'enceinte de l'Hôtel sans l'un des animateurs

Les mineurs non accompagnés désirant sortir librement doivent se placer sous la responsabilité d'un accompagnateur ou d'un participant majeur au stage. Le responsable légal doit joindre une lettre manuscrite et signée précisant le nom de la personne sous la responsabilité de laquelle sera placé le stagiaire

Les mineurs de plus de 16 ans peuvent sortir librement entre le petit déjeuner et le dîner à condition que leur responsable légal envoie une lettre manuscrite et signée déchargeant l'Association Rézodanse de sa responsabilité pour toute sortie du mineur dans ces horaires. Le stagiaire devra se présenter à l'horaire du dîner (19h30 au plus tard) au responsable de l'Hébergement et ne sera plus autorisé à sortir au-delà de cet horaire

DECHARGES ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

ACCUEIL DES STAGIAIRES HEBERGES

Arrivée :

En provenance de :

Date.....Heure.....Train Avion numéro :

Départ :

A destination de :

Date.....Heure.....Train Avion numéro :

DECLARATION POUR TOUS LES STAGIAIRES HEBERGES

Je soussigné(e).....(nom du stagiaire)

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'hébergement ci-dessus, et m'engage à le respecter. Le non respect de ce règlement pouvant entraîner un préjudice corporel ou matériel ne saurait engager la responsabilité de l'Association Rézodanse, et pourra entraîner l'exclusion du stagiaire.

Fait àle.....

Signature précédée de la mention 'Lu et approuvé'

Du stagiaire

Du responsable légal (stagiaire mineur)

DECHARGE TRANSPORT MINEURS

J'autorise l'Association Rézodanse à transporter mon enfant ou pupille, si nécessaire, dans un véhicule collectif ou privé, dans le cadre des activités du Stage de Danse.

Fait àle.....

Signature du responsable légal.....

VI. FAMILLES D'ACCUEIL (à ne remplir que par les stagiaires qui ont souscrit à cette formule)

CHARTRE RELATIVE A L'ACCUEIL EN FAMILLE D'UN STAGIAIRE MINEUR NON ACCOMPAGNE LORS DU 4EME STAGE INTERNATIONAL DE DANSE DE PAU – REZODANSE 2010

Cette charte vise à définir les modalités de l'accueil en famille des stagiaires mineurs non accompagnés, dans le cadre de leur participation au stage international de danse de Pau – Rézodanse 2010, du 25 au 31 juillet. Elle est signée entre les deux parties, la Famille, et le Stagiaire, et elle engage ces parties sur la durée de l'accueil, du 24 juillet au 1^{er} août 2010.

Signée entre :

La Famille

Nom de l'adulte responsable :

Adresse :

Téléphone :

Portable :

Email :

ET

Le Stagiaire (responsable légal)

Nom du responsable légal :

Adresse :

Téléphone :

Portable :

Email :

-
- Accueil du Stagiaire chez la Famille. La Famille s'engage à accueillir le Stagiaire à partir de son arrivée à Pau et jusqu'à son départ à la fin du stage de danse. Elle devra s'arranger avec le Stagiaire pour connaître son heure et son lieu d'arrivée (gare, aéroport, Conservatoire de Pau) le 18 juillet, et s'engage à organiser le transport du stagiaire pour son départ de Pau. Ces modalités seront arrangées directement entre la Famille et le Stagiaire (responsable légal) ;
 - Hébergement du Stagiaire. La Famille s'engage à héberger le Stagiaire sur toute la durée du stage de danse (du 18 au 26 juillet), à fournir un petit-déjeuner et un dîner chaque jour, ainsi qu'à l'accompagner chaque matin sur les lieux du stage et à le ramener chaque jour en fin d'après-midi après ses cours de danse. La Famille doit fournir au Stagiaire un niveau de confort minimum (couchage, repas, salle de bain) afin que ce dernier puisse profiter du Stage de Danse dans les meilleures conditions;
 - Registre d'arrivée et de départ. La Famille sera tenue de signer chaque matin le registre d'arrivée des stagiaires mineurs, et de le re-signer chaque soir au départ du Stagiaire. Le registre sera disponible auprès du personnel d'accueil du Stage de Danse. La Famille devra signaler chaque jour au responsable de l'Accueil du Stage de Danse les horaires d'arrivée et de départ du stagiaire pour le lendemain. Les Stagiaires pourront arriver à partir de 8 heures du matin chaque jour;

- Responsabilité. Les parents ou tuteurs du Stagiaire reconnaissent que leur responsabilité est engagée pendant toute la durée du séjour du Stagiaire, y compris lorsque ce dernier est présent sur les lieux du Stage de Danse et qu'il est confié à l'équipe d'animation de l'Association Rézodanse.

Tout préjudice corporel ou matériel subi ou causé par le Stagiaire demeure l'entière responsabilité de ses parents ou tuteurs, ce qui dégage l'Association Rézodanse et la Famille d'accueil de toute responsabilité dans ces cas.

Les parents ou tuteurs du Stagiaire autorisent et acceptent tout traitement médical et/ou dentaire, y compris une intervention chirurgicale nécessaire, au cas où celui-ci aurait besoin d'un traitement médical et/ou dentaire quel qu'il soit, résultant d'un accident survenu lors de son séjour. Les parents ou tuteurs du Stagiaire acceptent de ce fait de rembourser tous frais médicaux et hospitaliers que la Famille serait amenée à payer suite à un accident ou préjudice subi ou causé par ce dernier.

Le Stagiaire n'est pas autorisé à quitter les lieux du stage, sous aucun prétexte, depuis le moment où il a été confié aux responsables de l'association Rézodanse par la Famille, et jusqu'au moment où cette dernière viendra le récupérer en fin d'après-midi (voir règlement spécifique des mineurs non accompagnés);

- Séjour. Le Stagiaire (le responsable légal) devra communiquer au préalable à la Famille toute information jugée nécessaire (problème de santé, régime alimentaire spécifique, traitement médical à suivre, allergie, etc.). La Famille s'engage à contacter le responsable légal du Stagiaire et l'association Rézodanse si elle le jugeait nécessaire, notamment dans le cas d'un problème de santé ou de comportement impliquant le Stagiaire et qui pourrait nuire au bon déroulement du séjour de ce dernier. Les parents ou tuteurs pourront communiquer avec le Stagiaire, pendant toute la durée de son séjour, aux coordonnées que la Famille a indiqué au début du présent document;
- Défraiement. Le Stagiaire (le responsable légal) s'engage à régler un défraiement à la Famille d'un montant de 120 EUR, permettant de couvrir les frais de transport, d'hébergement et de repas, sur toute la durée du séjour.

Signature du responsable légal du Stagiaire

Signature de la Famille d'accueil

Ce document, dont l'exemplaire original sera conservé par l'Association Rézodanse, doit être rempli et signé par les deux parties. Chaque partie recevra une copie de la charte, et nous vous recommandons de la conserver jusqu'à la fin du stage de danse.

VII. INFORMATIONS CONCERNANT LA FICHE D'INSCRIPTION (à lire attentivement)

- Les Sections I à IV doivent être remplies par l'ensemble des stagiaires
- La Section V doit être remplie uniquement par les stagiaires qui sont hébergés à l'Hôtel Continental
- La Section VI (Charte relative à l'hébergement en famille d'accueil) doit être remplie par le responsable légal du stagiaire hébergé en famille d'accueil – le transfert depuis l'aéroport ou la gare SNCF des stagiaires hébergés en famille d'accueil doit être arrangé directement entre la famille et le stagiaire
- Vous devez envoyer votre fiche dûment remplie, accompagnée de 2 photos d'identité, de 2 enveloppes timbrées où figurent vos nom et adresse, et d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse et de votre règlement par chèque (1 chèque de 75 EUR pour les arrhes et un chèque correspondant au solde du total du montant du stage) à

**Association Rézodanse
29 Rue Emile Guichenné
64000 Pau
(Avant le 20 juillet 2010)**

- Veillez à envoyer votre dossier d'inscription complet afin d'éviter tout retard dans le traitement de votre demande
- Pour bénéficier du tarif réduit sans condition, vous devez renvoyer votre inscription, avec la totalité de votre règlement avant le 30 avril 2010. Les dossiers reçus au-delà de cette date se verront appliquer le tarif normal et vous serez tenu de régler la différence afin de valider votre inscription
- Le tarif réduit est offert, sans condition de date, aux élèves des grandes écoles suivantes : Opéra de Paris, CNSM Paris et Lyon, Ecoles Supérieures de Cannes et Marseille, Instituts Supérieurs Européens de Danse ; ainsi qu'aux professeurs titulaires du DE ou du CA et aux danseurs professionnels
- **Comment calculer le montant total des frais de stage ?** Additionnez le montant de l'adhésion obligatoire (30EUR pour les mineurs / 40EUR pour les adultes) + Forfait + Cours supplémentaires (si applicable) + Repas midi (si applicable) + Hébergement (sauf pour les enfants hébergés en famille d'accueil qui doivent régler directement la famille) = montant total. Pour une inscription classique (hors offre spéciale tarif réduit), vous devez ensuite faire DEUX chèques (un premier de 75 EUR encaissable de suite (*arrhes*), et un second correspondant au solde du montant total – arrhes)
- **Avez-vous bien vérifié que toutes les pièces demandées ont été jointes au dossier avant de l'envoyer ?**
- Vous recevrez ensuite une confirmation d'inscription que vous devrez présenter au bureau d'accueil du stage afin de récupérer votre carte de stagiaire
- Si vous avez besoin d'informations complémentaires, n'hésitez pas à nous appeler au 0972 11 48 42 ou à nous contacter par courriel à lucien.arino@rezodanse.fr